## LE CONTEXTE

Aeroguard Technologies est une entreprise française de la BITD basée à Angoulême, qui conçoit des systèmes anti-drones adaptables sur tous types de véhicules. En parallèle, elle s'est lancée sur un projet de drone biomimétique capable d'imiter le vol d'un oiseau de type rapace, permettant des phases de plané pour le recueil de renseignements, ou de piqué pour l'attaque de cibles.

En 2022, l'entreprise présente son système de défense anti-drones lors du salon Eurosatory. Durant le salon, l'ordinateur portable du directeur R&D est volé mais des sauvegardes existant, l'entreprise ne signale pas le vol auprès de services compétents.

L'ordinateur contenait les éléments techniques du système anti-drones, mais également les premiers plans du futur prototype de drone biomimétique.

Quelques mois après le vol, Aeroguard Technologies fait l'objet d'un audit du département de la justice américaine pour infraction à la réglementation ITAR à la suite de la présentation sur un salon étranger d'un de leur modèle contenant un composant inscrit sur la liste ITAR et pour laquelle elle a oublié de faire une demande d'exportation temporaire auprès des autorités américaines. En 2023, l'entreprise est condamnée à une amende de 10 millions d'euros qui affecte considérablement ses finances.

Depuis, le climat social en interne se détériore et plusieurs cadres techniques démissionnent.

Depuis cet été, tout s'effondre pour l'entreprise. Entre les démissions et des attaques réputationnelles, Aeroguard Technologies perd 2 contrats très importants sur ses produits phares.

En septembre, une attaque informatique paralyse les systèmes d'informations.

Financièrement au bord du gouffre, l'entreprise doit réagir. Son PDG commence à se poser de sérieuses questions sur la concomitance de tous les incidents qui ont affecté l'entreprise depuis plusieurs mois. Lors d'un échange au sujet du prototype du drone, il s'en ouvre auprès de son contact à la Direction des Industries de Défense à la DGA, qui décide de mettre ses équipes de réservistes sur le sujet pour en avoir le cœur net.